



NATIONS
UNIES

EP

UNEP/MED WG.508/2



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

UNEP

10 mai 2021
Français
Original : English

Deuxième réunion des groupes de travail d'experts sur l'élaboration des nouveaux plans régionaux sur le traitement des eaux usées urbaines et la gestion des boues d'épuration, et sur la mise à jour du plan régional sur les déchets marins en Méditerranée

Vidéoconférence, 25-26 mai 2021

Point 2 de l'ordre du jour : Organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

Pour des raisons environnementales et économiques, le tirage du présent document a été restreint. Les participants sont priés d'apporter leur copie à la réunion et de ne pas demander de copies supplémentaires

Introduction

1. Conformément au PNUE / PAM 2020-2021 adopté par la COP 21 (Naples, Italie, 2-5 décembre 2021), le Secrétariat (MED POL) organise la deuxième réunion des groupes de travail d'experts sur l'élaboration des plans régionaux sur le traitement des eaux usées urbaines et la gestion des boues d'épuration, et pour la mise à jour du plan régional sur la gestion des déchets marins en Méditerranée, qui se tiendra par vidéoconférence les 25 et 26 mai 2021.

2. L'objectif de cette deuxième réunion du groupe de travail est de conclure la préparation des projets de plans régionaux en vue de leur soumission à la réunion des points focaux du MED POL pour examen.

3. Les annotations suivantes à l'ordre du jour provisoire ont été préparées par le Secrétariat pour aider la réunion dans ses délibérations.

Ordre du jour provisoire annoté

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

4. La réunion sera ouverte à 10h00 (HNE) le mardi 25 mai 2021 par Gaetano Leone, Coordonnateur, PNUE / PAM - Secrétariat de la Convention de Barcelone.

Point 2 de l'ordre du jour : Organisation des travaux

<i>Documents de travail</i>	<i>UNEP/MED WG.508/1</i>
	<i>UNEP/MED WG.508/2</i>
<i>Documents d'information</i>	<i>UNEP/MED WG.508/Inf.1</i>

a) Règlement intérieur

5. Le Règlement intérieur des réunions et des conférences des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et aux Protocoles associés s'appliquera mutatis mutandis à la présente Réunion (UNEP/IG.43/6, Annexe XI).

b) Élection du Bureau

6. Conformément à l'article 20 du règlement intérieur énoncé au paragraphe 2 a), la réunion élira un président, trois vice-Présidents et un rapporteur parmi les représentants des parties contractantes.

c) Adoption de l'Ordre du jour provisoire

7. Conformément à l'article 14 du Règlement intérieur énoncé au paragraphe 2 a), l'ordre du jour proposé figurant dans le document UNEP/MED WG.508/1 et annoté dans le présent document (UNEP/MED WG.508/2) sera examiné et proposé pour adoption par la Réunion, de même que le programme figurant à l'annexe du présent document.

d) Organisation des travaux

8. Les discussions devraient se dérouler sur deux jours et trois séances plénières de deux heures s'ouvriraient tous les jours à 10h00 et se clôtureraient à 17h30 conformément à l'horaire de la réunion figurant à la fin de l'ordre du jour annoté.

9. Un service d'interprétation simultanée en anglais et en français sera assuré pendant tous les sessions. Les documents de travail seront disponibles en anglais et en français. Les participants sont encouragés à télécharger la documentation sur leur ordinateur avant la session. La réunion sera enregistrée pour référence future

10. Il est prévu de clôturer la réunion le 26 mai 2021 à 17 h 30 après l'adoption de ses conclusions et recommandations

Point 3 de l'ordre du jour : Plan régional de traitement des eaux usées urbaines

<i>Documents de travail</i>	<i>UNEP/MED WG.508/3</i>
<i>Documents d'information</i>	<i>UNEP/MED WG.508/Inf.3</i> <i>UNEP/MED WG.508/Inf.5</i>

11. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat présentera le document UNEP/MED WG.508/3 «Projet de plan régional sur le traitement des eaux urbaines résiduaire».

12. La réunion devrait conclure l'examen du projet de plan régional en vue de le soumettre à la réunion des points focaux du MED POL.

Point 4 de l'ordre du jour : Plan régional de gestion des boues d'épuration

<i>Documents de travail</i>	<i>UNEP/MED WG.508/4</i>
<i>Documents d'information</i>	<i>UNEP/MED WG.508/Inf.3</i> <i>UNEP/MED WG.508/Inf.5</i>

13. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat présentera le document UNEP/MED WG.508/4 « Projet de plan régional sur la gestion des boues d'épuration ».

14. La réunion devrait conclure l'examen du projet de plan régional en vue de le soumettre à la réunion des points focaux du MED POL.

Point 5 de l'ordre du jour : Plan régional mis à jour sur la gestion des déchets marins en Méditerranée

<i>Documents de travail</i>	<i>UNEP/MED WG.508/5</i>
<i>Documents d'information</i>	<i>UNEP/MED WG.508/Inf.4</i> <i>UNEP/MED WG.508/Inf.5</i>

15. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat présentera le document UNEP/MED WG.508/5 « Projet de plan régional actualisé pour la gestion des déchets marins en Méditerranée ».

16. La réunion devrait conclure l'examen du projet de plan régional en vue de le soumettre à la réunion des points focaux du MED POL.

Point 6 de l'ordre du jour : Estimation des coûts pour la mise en œuvre des mesures clés des trois plans régionaux avec évaluation des avantages socio-économiques connexes

<i>Documents de travail</i>	<i>UNEP/MED WG.508/6</i>
<i>Documents d'information</i>	<i>UNEP/MED WG.508/Inf.6</i>

17. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat présentera le document UNEP/MED WG.508/6 « Évaluation des coûts de mise en œuvre des principales mesures proposées dans les plans régionaux nouveaux / améliorés et avantages socio-économiques associés ». Dans ce document, le Secrétariat a entrepris une étude pour permettre aux Parties contractantes d'évaluer les

coûts de mise en œuvre des mesures des trois plans régionaux et les avantages socio-économiques associés.

18. La réunion devrait examiner ce projet de document d'évaluation et fournir ses commentaires et contributions de fond à soumettre à la réunion des points focaux du MED POL.

Point 7 de l'ordre du jour : Autres questions

19. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les participants pourront évoquer toute autre question relative à l'objet de la réunion.

Point 8 de l'ordre du jour : Conclusions and Recommendations

20. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera et adoptera le projet de conclusions et de recommandations qui résultera des discussions, tel que préparé par le Secrétariat et le rapporteur.

Point 9 de l'ordre du jour : Clôture de la Réunion

21. Le Président clôturera la Réunion le Mercredi 26 mai 2021 à 17 h 30.

CALENDRIER PROPOSÉ

Mardi 25 mai, 2021		Documents connexes
09:45 – 10:00	Inscription	
10:00 – 10:15	Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion	
10:15 – 10:30	Point 2 de l'ordre du jour : Organisation des travaux	<i>UNEP/MED WG.508/1 UNEP/MED WG.508/2 UNEP/MED WG.508/Inf.1</i>
10:30 – 12:00	Point 3 de l'ordre du jour : Plan régional de traitement des eaux usées urbaines	<i>UNEP/MED WG.508/3 UNEP/MED WG.508/Inf.3 UNEP/MED WG.508/Inf.5</i>
<i>12:00 – 13:00</i>	<i>Pause</i>	
13:00 – 15:00	Point 3 de l'ordre du jour : (suite) Point 4 de l'ordre du jour : Plan régional de gestion des boues d'épuration	<i>UNEP/MED WG.508/3 UNEP/MED WG.508/4 UNEP/MED WG.508/Inf.3 UNEP/MED WG.508/Inf.5</i>
<i>15:00 – 15:30</i>	<i>Pause</i>	
15:30 – 17:30	Point 4 de l'ordre du jour : (suite)	<i>UNEP/MED WG.508/4 UNEP/MED WG.508/Inf.3 UNEP/MED WG.508/Inf.5</i>
Mercredi 26 mai, 2021		Documents connexes
10:00 – 12:00	Point 5 de l'ordre du jour : Plan régional mis à jour sur la gestion des déchets marins en Méditerranée	<i>UNEP/MED WG.508/5 UNEP/MED WG.508/Inf.4 UNEP/MED WG.508/Inf.5</i>
<i>12:00 – 12:30</i>	<i>Pause</i>	
12:30 – 14:30	Point 5 de l'ordre du jour : (suite) Point 6 de l'ordre du jour : Estimation des coûts pour la mise en œuvre des mesures clés des trois plans régionaux avec évaluation des avantages socio-économiques connexes	<i>UNEP/MED WG.508/5 UNEP/MED WG.508/6 UNEP/MED WG.508/Inf.4 UNEP/MED WG.508/Inf.5 UNEP/MED WG.508/Inf.6</i>
<i>14:30 – 15:30</i>	<i>Pause</i>	
15:30 – 16:30	Point 6 de l'ordre du jour : (suite)	<i>UNEP/MED WG.508/6 UNEP/MED WG.508/Inf.6</i>
16:30 – 16:45	Point 7 de l'ordre du jour : Autres questions	
16:45 – 17:30	Point 8 de l'ordre du jour : Conclusions and Recommandations	
17:30	Point 9 de l'ordre du jour : Clôture de la Réunion	